



RÉFECTION DE CHAUSSÉE ET AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS SUR LA RD N°940 ST GEORGES SUR MOULON ET ST MARTIN D'AUXIGNY

Le Conseil Départemental du Cher et la Commune de Saint Georges sur Moulon réalisent des travaux de réfection de la chaussée de la Route Départementale n°940, dans la traversée de l'agglomération de Saint Georges sur Moulon et sur une portion de Saint Martin d'Auxigny, de l'entrée d'agglomération sud de Saint Georges jusqu'au Giratoire de La Pomme.

Ces travaux, d'une durée prévisionnelle de **trois mois**, ont démarré le **12 juillet 2021**, et se dérouleront en plusieurs phases :

- Juillet : trottoirs et îlots centraux, zone entrée d'agglomération sud jusqu'au chemin du Crot
- Août : cheminements piétons, chemin du Crot jusqu'à la trouée verte
- Septembre : trottoirs et quais bus, trouée verte jusqu'à sortie agglomération de Saint Martin nord
- Fin septembre : enrobés sur chaussée, marquages au sol, boucles de feux.

La Commune va réaliser et financer :

- les reprises de bordures
- les trottoirs et cheminements piétons
- les quais de bus.

Pour sa part, le Département va réaliser :

- le fraisage superficiel de la couche de roulement existante
- la reprise des îlots centraux
- la couche de roulement en enrobés (béton bitumineux)
- la signalisation horizontale.

La circulation est réglementée par alternat manuel ou par feux de chantier. La RD56 (route de Vignoux) et la voie communale de Faïtin pourront être barrées selon les phases de chantier.

Le coût pour le Département s'élève à 450 000 € et pour la Commune de Saint Georges sur Moulon à 140 000 €.

**Le Conseil Départemental du Cher vous invite à la prudence
et vous remercie de votre compréhension**

Site Internet : Inforoute18.fr



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

Contact presse : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96

sandrine.pain@departement18.fr



Communiqué de presse
Lundi 19 juillet 2021